

*Améliorer la gouvernance
et la qualité de la gestion forestière
dans les espaces protégés méditerranéens*

Eclairage thématique n°2

Actions auprès des propriétaires forestiers



*Partenaires : PNR du Luberon, WWF Portugal
Leader: PNR du Luberon (Louis-Michel DUHEN, CRPF PACA)*

Sommaire

Introduction	2
Des actions pilotes pour organiser la gouvernance	2
PNR du Luberon: création d'un outil de gouvernance au plus près du terrain avec les propriétaires privés	2
WWF Portugal : information ciblée auprès des propriétaires fonciers	2
Enquête auprès des propriétaires	3
Utilisation de cette enquête	3
Essai d'analyse des divers types de propriétaires	3
Conclusion	8

Introduction

Les propriétaires privés sont des acteurs clés pour tous les processus de gouvernance des espaces forestiers, y compris dans les espaces naturels protégés où ils sont bien souvent majoritaires en termes de superficie forestière : 72 % dans le PNR du Luberon (France), 63 % dans Parc naturel de Serra Calderona (Espagne), et même 90 % dans le Parc naturel Vale do Guadiana (Portugal). C'est pourquoi certains partenaires du projet QUALIGOUV ont jugé bon d'axer leurs activités pilotes sur le dialogue, la connaissance et la bonne intégration des propriétaires privés et une meilleure prise en compte de leurs attentes dans les démarches d'amélioration de la qualité de la gestion forestière et de la gouvernance dans leurs sites pilotes respectifs.

Des actions pilotes pour organiser la gouvernance

Le **PNR du Luberon**, avec l'appui du Centre régional de la propriété forestière de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a conduit des actions pilotes consistant à organiser une gouvernance au plus près du terrain avec les propriétaires du foncier forestier. De son côté, le WWF Portugal a mené des actions visant notamment à informer les propriétaires et à les fédérer autour d'objectifs communs pour mettre en place et financer une gestion de qualité.

PNR du Luberon : création d'un outil de gouvernance au plus près du terrain avec les propriétaires privés

En effet, du fait du morcellement de la propriété forestière, les propriétaires n'ont plus de capacité de gestion dans les domaines complexes que sont la gestion des peuplements, l'environnement, la fréquentation du public, la prévention contre les incendies...

Il est donc fréquent qu'une volonté extérieure s'exprime par le biais d'interventions publiques dans le milieu forestier (municipalités, intercommunalités, PNR, conseils généraux...). Dans ce cas de démarche "descendante", il est essentiel d'établir une réelle concertation avec les propriétaires dès le lancement du projet de manière à ce qu'ils puissent s'approprier pleinement la démarche si elle est conforme à leur intérêt ou à un intérêt général qu'ils peuvent partager. Il est important qu'ils puissent percevoir quel est, de leur point de vue, l'intérêt de gérer collectivement leur

forêts, et de choisir les modalités de mise en œuvre pour atteindre les objectifs souhaités.

L'objectif de l'action pilote du PNR du Luberon était bien plus ambitieux qu'une simple concertation puisqu'il s'agit de créer une structure de gestion commune par des propriétaires voisins, c'est-à-dire un véritable outil de gouvernance locale. L'aspect communication a été particulièrement étudié.

Différentes étapes de la démarche du PNR du Luberon

La méthode et la chronologie des activités ont été définies comme suit :

- Études préalables.
- Travail cartographique sur SIG pour préparer le choix des secteurs de travail par le Comité de pilotage de la Charte forestière de territoire.
- Choix de territoires prioritaires effectués au sein du comité de pilotage de la Charte forestière de territoire : "Villeneuve Niozelle" (Alpes-de-Haute-Provence), plus rural et peu peuplé et "Roussillon, Gargas" (Var) secteur résidentiel où se cumulent de nombreux enjeux (tourisme, DFCI, paysage des ocre, forêt, environnement, etc.).
- Diagnostic des milieux naturels et humains des sites pilotes.
- Enquête auprès des propriétaires, réunions...(cf. ci-après, page 3).
- Pour mieux communiquer auprès des propriétaires, une typologie a été établie (cf. Annexe, 1 page 4).
- Réunions publiques dans chaque commune avec présentation des projets de la collectivité, des résultats des questionnaires des propriétaires et définition d'un projet commun.
- Mise en valeur de cette enquête.
- Outre les informations fournies, l'enquête a permis de montrer que les propriétaires avaient les mêmes sujets d'intérêt et les mêmes attentes, ce qui a légitimé un travail conjoint propriétaires/collectivités territoriales et fait admettre l'intérêt pour les propriétaires de se regrouper et de gérer en commun.

WWF Portugal : information ciblée auprès des propriétaires fonciers

Mise au point d'une boîte à outils

Le WWF Portugal a mis au point une *Tool box* ("boîte à outils") qui consiste principalement en une

base de données reliée à un outil cartographique interactif consultable en ligne (“*Web GIS*”).

Sur cette cartographie, le territoire sud-portugais a été divisé en petites unités de surface reliées à une base de données. Il suffit de cliquer sur un secteur pour obtenir diverses informations, par exemple les espèces localement menacées, la ressource en eau, etc.

Le portail HABEAS (*Hotspot Areas for Biodiversity and Ecosystem Services*) est une porte d’entrée de cet outil cartographique qui permet de renvoyer les internautes sur des informations complémentaires (par exemple grâce à des interviews de spécialistes de la question des rémunérations pour services environnementaux).

Fourniture d’informations environnementales aux propriétaires forestiers

Le WWF Portugal travaille en particulier avec des associations de propriétaires pour que ces derniers acquièrent une meilleure connaissance du patrimoine naturel et des enjeux écologiques majeurs qui s’exercent sur leur propriété.

L’objectif est qu’ils prennent en compte les richesses patrimoniales ou les menaces éventuelles dans leur gestion, après en avoir pris connaissance sur les cartes (consultables sur le site www.habeas-med.org) qu’ils peuvent superposer au périmètre de leur propriété.

Développement de systèmes de paiement pour services écosystémiques (PES)

L’utilisation de la base de données et du SIG (Systèmes d’information géographique) présente un grand intérêt pour l’information et la sensibilisation des acteurs en matière d’enjeux environnementaux. Il offre aux propriétaires forestiers des opportunités de valorisation des biens et services environnementaux.

Un exemple, situé dans l’Alentejo, permet d’illustrer cet objectif de valorisation : Un accord a été conclu avec un industriel de l’agro alimentaire qui verse désormais annuellement, aux propriétaires de suberaies, une somme forfaitaire pour les aider à mettre en place et à maintenir de bonnes pratiques de gestion sylvicoles (via la certification FSC notamment). En effet, les suberaies sont situées au-dessus de la nappe aquifère où cet industriel prélève l’eau nécessaire à sa production.

Avec l’impulsion du WWF, les propriétaires se sont regroupés dans une association de pour pouvoir mettre en place collectivement cette gestion bénéfique.

Enquête auprès des propriétaires

Ce travail d’enquête a notamment été mis en œuvre par le PNR du Luberon. Il s’est matérialisé en deux activités principales :

- **Enquête par courrier** : Sur des zones d’intervention, une étude foncière a été réalisée. Puis, un courrier cosigné avec le maire des communes concernées a été envoyé, accompagné d’un questionnaire de deux pages, à tous les détenteurs de parcelles boisées. Il leur était demandé leur vision de leur forêt, les activités qui s’y déroulent, les difficultés rencontrées ou autres sujets d’intérêt (cf. questionnaire en Annexe 2 du présent éclairage thématique).

- **Réunions publiques** dans chaque commune avec présentation d’un diaporama. Celui-ci présente le site, les projets de la collectivité (actions Charte forestière de territoire, plan de prévention et de défense des forêts contre l’incendie, préconisations Natura 2000, etc.), l’exploitation des questionnaires des propriétaires (cf. Annexe 3 du présent feuillet) ; voir Diaporamas dans les documents transférables (DVD joint au *Cahier final*). Un échange s’établit ensuite entre les participants, permettant d’identifier les préoccupations majeures et de définir des priorités d’action.

Utilisation de cette enquête

L’enquête apporte une information intéressante sur les propriétaires, leurs attentes, leurs projets. Mais, dans ce cas précis, il est intéressant de voir comment ce travail a été exploité. Il a été possible de s’appuyer sur les résultats obtenus pour légitimer un travail conjoint propriétaires-territoires et faire admettre l’intérêt pour les propriétaires de se regrouper et de gérer leurs forêts en commun.

Mise en évidence de l’intérêt d’un projet commun...

Les diaporamas ont mis en évidence le fait que les projets de la collectivité et les centres d’intérêt des propriétaires se recoupent dans plus de 50% des cas. De manière très concrète, il a été démontré qu’il y avait matière à conduire un projet en commun. Une bonne introduction à la gouvernance partagée !

...Et de se regrouper

De cette manière, il a été plus facile de démontrer aux propriétaires dont les propriétés sont petites et dispersées que le moyen d’y parvenir est de se regrouper pour travailler et gérer collectivement les problématiques.

ques partagées par le biais d'une structure *ad hoc*. La nécessité d'une nouvelle structure de gouvernance se justifie ainsi par une meilleure cohérence et une réelle volonté des acteurs concernés. Des groupes de travail ont été constitués pour aller plus loin dans la réflexion.

À ce jour, deux Associations syndicales libres ont été constituées et attirent régulièrement de nouveaux adhérents. Les **statuts de ces associations** sont des documents transférables intéressants.

Cette typologie révèle de grandes disparités dans la manière dont les propriétaires conçoivent leur forêt et envisagent sa gestion. Cette diversité est à la fois un atout (complémentarité au sein d'un groupe avec la présence de leaders et de points de vue équilibrés) et une difficulté (besoin de s'accorder sur des attentes initialement très différentes pour élaborer une stratégie commune).

Essai d'analyse des divers types de propriétaires

Enfin, pour mieux préciser le "discours" à tenir auprès des diverses catégories de propriétaires, le PNR du Luberon a établi une typologie sommaire (voir annexe 1).

Notes :

1 - 1500 questionnaires ont été envoyés. Le taux de réponse a été de 28 % environ. Ces documents ont été relayés par le site www.qualigouv.eu et se trouvent dans le DVD contenant les livrables du projet, joint au *Cahier final de capitalisation*, et que vous pouvez vous procurer auprès de l'AIFM ou de tout autre partenaire.

Annexe 1 : Typologie des propriétaires

Profilage des propriétaires vis-à-vis de l'animation des sites

On voit se profiler plusieurs types de propriétaires selon leur réceptivité et leur sensibilité à l'animation réalisée sur les sites QUALIGOUV.*

Le propriétaire forestier « contre son gré »	Le propriétaire forestier « frileux »	Le propriétaire forestier « suiveur »	Le propriétaire forestier « en recherche de contact »	Le propriétaire forestier « entreprenant »	Réceptivité / sensibilité à l'animation
25 %	5 %	50 %	7,5 %	12,5 %	

- Le propriétaire forestier « contre son gré »**
 Il ne se considère pas comme un propriétaire forestier. Il a une ou deux petites parcelles forestières. Elles sont souvent issues d'un achat dans le but de construire mais passées inconstructibles avant qu'il ait pu y faire des travaux. Elles peuvent aussi faire partie d'une succession ou d'une indivision compliquée. Il habite parfois loin, ne connaît pas toujours ses limites parcellaires. Il vient rarement, voire jamais, dans sa forêt et n'y réalise aucune gestion. Il voit cette propriété comme une contrainte ou s'en désintéresse et cherche souvent à vendre. Certains de ces propriétaires sont très âgés et n'ont pas d'héritiers.
- Le propriétaire forestier « frileux »**
 C'est un propriétaire inquiet et en repli qui s'intéresse au projet par crainte. Il a peur de s'impliquer dans le projet : inquiétude liée aux coûts ou aux conséquences fiscales, crainte qu'on lui impose des décisions et de ne plus être chez lui (ouverture au public)... Il a de petites surfaces. Souvent il n'a aucune gestion sur sa forêt. Il n'a pas toujours une bonne image du Parc.
- Le propriétaire forestier « suiveur »**
 Il s'intéresse au projet mais n'est pas force de proposition. Il a souvent de faibles ou des moyennes surfaces forestières. Il n'a pas de projet forestier mais est en attente de propositions. Il n'habite pas toujours localement et/ou ne fréquente pas forcément souvent ses bois. Il n'est pas contre travailler avec ses voisins sur des projets. La majorité des propriétaires ont ce profil.
- Le propriétaire forestier « en recherche de contact »**
 C'est un type de propriétaire proche des propriétaires forestiers « suiveurs » mais plus impliqué. Il est très en demande de contact. Il est souvent très âgé (plus de 80 ans) et à la retraite. Il n'est pas obligatoirement le décideur final car il a souvent transféré la propriété de ses parcelles à ses descendants. Les propriétaires de ce type sont peu nombreux.
- Le propriétaire forestier « entreprenant »**
 C'est le propriétaire « moteur ». Il a parfois déjà des idées ou des projets pour sa forêt, voire réalise lui-même une gestion simple (souvent sans document d'aménagement). Il a des surfaces moyennes voire grandes. Il est souvent impliqué localement et parfois encore actif (donc aussi un peu moins disponible pour des réunions en terme de temps). Il est souvent prêt à travailler en association et a une bonne image du Parc. Il représente une petite minorité de propriétaire mais a la capacité d'entraîner les propriétaires forestiers « suiveurs » dans un projet.

Le travail d'animation devra être axé selon le profil du propriétaire, en entretenant la motivation des « entreprenants », tout en permettant aux « suiveurs » d'intégrer le projet et en rassurant les « frileux ».

* Les pourcentages concernant la répartition des différents types de profils sont donnés à titre indicatif (ils ont vocation à être affinés par le travail d'animation et d'entretiens en cours).

Annexes 2 : Questionnaire à l'attention des propriétaires forestiers du Luberon



Questionnaire à destination des propriétaires privés

Le parc naturel régional du Luberon vous garantit la confidentialité des réponses apportées dans ce questionnaire.



Programme cofinancé par European Regional Development Fund – Programme cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Nom – Prénom : Courriel :
 Adresse (résidence principale) : Année de naissance :
 Téléphone(s) : Activité : Etudiant / Agriculteur / Autre actif / Retraité / Autre
I don't speak French, please send me an English version

VOUS ET VOTRE FORET (réponses multiples possibles)

1. Pour vous, votre forêt c'est :

Un patrimoine (à transmettre éventuellement)	<input type="radio"/>
Un actif dans un portefeuille d'investissements	<input type="radio"/>
Une source de revenus	<input type="radio"/>
Un lieu de loisir	<input type="radio"/>
Un élément important de votre cadre de vie	<input type="radio"/>
Une réserve de biodiversité	<input type="radio"/>
Un « rêve », précisez	<input type="radio"/>
Une « contrainte », précisez	<input type="radio"/>
Autre, précisez	<input type="radio"/>
Je ne sais pas	<input type="radio"/>

2. Quelles sont les activités pratiquées par vous-même ou avec votre accord ?

Des coupes de bois	<input type="radio"/>
Autoconsommation (chauffage...)	<input type="radio"/>
Pour la vente	<input type="radio"/>
Des activités de cueillettes (champignons, plantes...)	<input type="radio"/>
Des activités de chasse	<input type="radio"/>
Des activités sportives ou récréatives (vous/vos proches)	<input type="radio"/>
VTT	<input type="radio"/>
Randonnée pédestre	<input type="radio"/>
Randonnée équestre	<input type="radio"/>
Activité motorisée (quad, moto, 4*4)	<input type="radio"/>
Balade, détente	<input type="radio"/>
Des activités d'accueil du public (ventes de cartes de cueillette, circuits thématiques...)	<input type="radio"/>
De l'élevage	<input type="radio"/>
De l'apiculture	<input type="radio"/>
Des observations naturalistes	<input type="radio"/>
Autre(s) :	<input type="radio"/>
Aucune	<input type="radio"/>

3. Vous allez dans votre forêt :

Très souvent (environ chaque semaine)	<input type="radio"/>
De temps en temps (environ chaque mois)	<input type="radio"/>
Rarement (une à deux fois par an)	<input type="radio"/>
Jamais	<input type="radio"/>

4. Votre propriété forestière est-elle habitée ?

Oui	<input type="radio"/>
Résidence principale	<input type="radio"/>
Résidence secondaire	<input type="radio"/>
Autre (gîtes, bâtiments, agricoles) :	<input type="radio"/>
Non	<input type="radio"/>

5. Votre forêt est-elle gérée ?

Avec un Plan Simple de Gestion	<input type="radio"/>
Avec un Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles	<input type="radio"/>
Gérée sans document de gestion	<input type="radio"/>
Aucune gestion	<input type="radio"/>
Je ne sais pas	<input type="radio"/>

6. Qui gère votre forêt ?

Vous-même	<input type="radio"/>
Un membre de votre famille	<input type="radio"/>
Un expert	<input type="radio"/>
La Coopérative Provence Forêt	<input type="radio"/>
Personne	<input type="radio"/>

7. Quelles sont les difficultés de gestion forestière que vous rencontrez ?

Coûts élevés	<input type="radio"/>
Nature juridique de la propriété (indivision...)	<input type="radio"/>
Vulnérabilité à l'incendie	<input type="radio"/>
Insatisfaction sur les résultats des travaux forestiers	<input type="radio"/>
Faible surface de la forêt	<input type="radio"/>
Méconnaissance des limites de parcelles	<input type="radio"/>
Mauvaise qualité (marchande) du bois	<input type="radio"/>
Manque de débouchés économiques (bois...)	<input type="radio"/>
Vol de bois	<input type="radio"/>
Accès difficile (pistes insuffisantes...)	<input type="radio"/>
Contraintes réglementaires	<input type="radio"/>
Insuffisance de conseils, d'appui technique	<input type="radio"/>
Manque de temps, éloignement	<input type="radio"/>
Autre(s) :	<input type="radio"/>
Aucune difficulté	<input type="radio"/>

8. Avez-vous des projets forestiers ?

Coupes et/ou travaux forestiers	<input type="radio"/>
Plantations forestières	<input type="radio"/>
Débroussaillage en forêt	<input type="radio"/>
Pâturage du sous-bois	<input type="radio"/>
Travaux en faveur de la biodiversité	<input type="radio"/>
Plantations truffières	<input type="radio"/>
Plantations mellifères, apiculture	<input type="radio"/>
Accueil du public (gîte, chambre d'hôtes...)	<input type="radio"/>
Organisation d'activités sportives ou ludiques	<input type="radio"/>
Autres :	<input type="radio"/>
Aucun projet	<input type="radio"/>

9. Certaines questions forestières (risque incendie, biodiversité...) vous paraissent-elles devoir être traitées en association avec d'autres propriétaires ?

Oui	<input type="radio"/>
Lesquelles :	
Non	<input type="radio"/>
Précisez pourquoi :	

10. Envisagez-vous de vendre votre forêt ?

Oui	<input type="radio"/>
Précisez pourquoi :	
Non	<input type="radio"/>

LES AUTRES ET VOTRE FORET

11. Comment qualifieriez-vous la fréquentation des bois ?

Importante	<input type="radio"/>
Moyenne	<input type="radio"/>
Faible	<input type="radio"/>
Inexistante	<input type="radio"/>
Je ne sais pas	<input type="radio"/>

12. Cette fréquentation vous gêne-t-elle ?

OUI	<input type="radio"/>
NON	<input type="radio"/>
Tout dépend des usagers	<input type="radio"/>
Si oui, quels usagers gênent ?	
Je ne sais pas	<input type="radio"/>

13. Classez ces thèmes selon l'intérêt que vous leur portez (échelle 1 à 10 : 1 = fort / 5 = moyen / 10 = faible)

Protection de la forêt contre l'incendie	
Maîtrise de la fréquentation du public	
Vente de bois	
Autoconsommation de bois (chauffage, construction...)	
Vol de bois	
Développement du pastoralisme	
Protection de la biodiversité	
Préservation du paysage	
Agroforesterie (truffes, miel...)	
Conseil technique pour la gestion	
Mieux connaître ma forêt	
Echanger avec mes voisins sur nos difficultés communes	
Aide financière pour réaliser des travaux	
Autre(s) :	

14. Vous qualifieriez votre image du parc naturel régional du Luberon de :

Bonne	<input type="radio"/>
Neutre	<input type="radio"/>
Mauvaise	<input type="radio"/>
Précisez pourquoi :	
Je ne connais pas le parc naturel régional du Luberon	<input type="radio"/>



VOS REMARQUES, VOS ATTENTES VIS-A-VIS DE CE PROJET

.....

.....

.....

.....

Contacts : Gilles MARTINEZ : 06 74 64 63 57 / Camille LOUDUN HAMON : 06 74 89 18 76

Le questionnaire peut être retourné dans la **boîte au lettre de la mairie** ou au **Parc naturel régional du Luberon / Gilles MARTINEZ / 60, place Jean Jaurès / 84400 APT**

Annexe 3 : Résultats de l'enquête sur Villeneuve-Niozelle

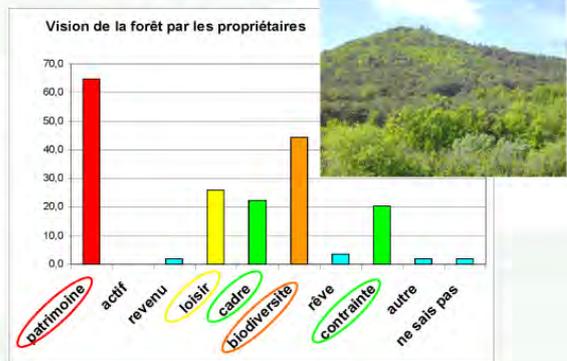
Retours des questionnaires : résultats provisoires sur le site

Le diagnostic humain QUALIGOUV

- Des propriétaires intéressés : **31% de retour** soit 19% de la surface couverte
- L'âge moyen des propriétaires est proche de 65 ans et 78% sont à la retraite
- 93% habitent le département ou la région
- 30% envisagent de vendre leurs parcelles

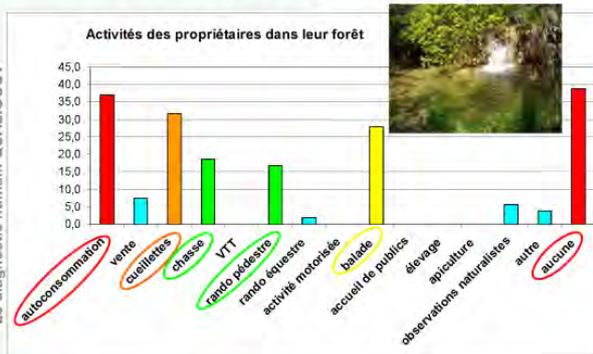
Une vision patrimoniale de la forêt

Le diagnostic humain QUALIGOUV



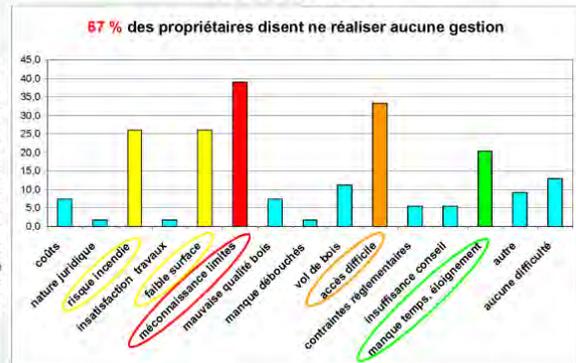
Des activités de « récoltes »

Le diagnostic humain QUALIGOUV



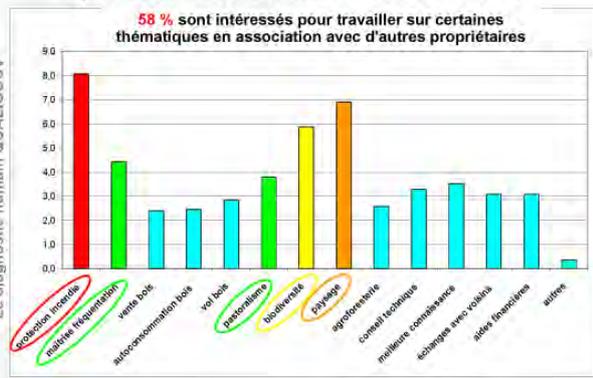
Des difficultés de gestion ressenties

Le diagnostic humain QUALIGOUV



Une volonté de protéger le patrimoine naturel ensemble

Le diagnostic humain QUALIGOUV



Quali Gouv

Conclusion

Le fait de s'adresser directement à des propriétaires est une initiative délicate. On se heurte tantôt à la méfiance, tantôt à l'individualisme ou parfois même à certains conflits préexistants. Mais le fait de consulter cette catégorie d'acteurs, qui occupe une place centrale dans la dynamique forestière territoriale, n'en est pas moins une étape indispensable et clairement identifiable dans toute démarche de mise en place d'une structure de gouvernance touchant, de près ou de loin, aux écosystèmes forestiers. Cela permet d'éviter bien des blocages et peut, en outre, apporter des bénéfices non négligeables non seulement pour les propriétaires eux-mêmes (compensations pour les efforts de gestion), mais également pour la société civile dans son ensemble (environnement préservé, patrimoine et ressources naturelles valorisés).

Cette publication a été réalisée avec l'aide de :



En partenariat avec :



Marseille, mai 2012

ASSOCIATION INTERNATIONALE FORÊTS MÉDITERRANÉENNES

14, rue Louis Astouin 13002 Marseille - France - Tél. : +33 (0)4 91 90 76 70 - Fax : +33 (0)4 91 90 71 62 - Email : info@aifm.org - Site internet : www.aifm.org